

Communiqué de presse

Berne, le 19 juin 2020

L'usam exige un retour rapide à la normale

L'Union suisse des arts et métiers usam se félicite des décisions prises par le Conseil fédéral dans le sens d'un nouvel assouplissement des mesures sanitaires. Ces décisions sont propres à aider notamment le secteur de l'événementiel, des marchés et de la restauration à réaliser le chiffre d'affaires dont il a un besoin urgent. L'usam se montre toutefois critique face à la levée trop hésitante de la situation extraordinaire et exige un retour rapide à la situation normale.

La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse salue les décisions prises aujourd'hui par le Conseil fédéral. L'assouplissement de l'interdiction des rassemblements est une étape importante, en particulier pour le secteur de l'événementiel et les marchés. Vu la vague actuelle de manifestations, qui a été largement tolérée, il n'est pas soutenable que des événements commerciaux et privés ne puissent pas être réalisés à la même échelle. L'usam se félicite également de l'assouplissement des règles de distanciation. Dans le secteur des petits détaillants et dans les établissements de restauration notamment, cette décision est déterminante pour la rentabilité des entreprises.

Compétences restituées aux cantons

L'usam constate que la persistance de la situation particulière oblige encore le gouvernement fédéral à faire de la microgestion. La Confédération n'est pas en mesure de faire appliquer ses ordonnances et d'en contrôler la mise en œuvre. Il convient donc que l'exécution et le contrôle reviennent le plus rapidement possible au niveau dont ils relèvent normalement. Les cantons peuvent également ordonner des mesures de protection ciblées si la situation épidémiologique s'aggrave.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Henrique Schneider, directeur adjoint, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 pour cent du total des entreprises de notre pays.